

### **Les corporations de métiers**

Du Moyen Age au 19<sup>e</sup> siècle, les artisans des villes étaient organisés par corps de métiers chargés de s'organiser professionnellement et, en cas besoin, de s'entraider financièrement et spirituellement. Ces groupes *défendaient leurs intérêts\** en se protégeant de la concurrence provenant d'autres villes. Ils formaient des apprentis et accueillaient des *compagnons\** en stage, fixaient des *normes de qualité\**. Les corporations s'organisaient volontiers sur le modèle des confréries religieuses, associations de fidèles dont le but était d'accomplir des actions de piété et de charité. Tout comme ces dernières, les corporations ou abbayes *vouaient un culte à\** un saint patron sur un autel d'une église, d'un édifice religieux que l'on prenait grand soin de décorer par des œuvres d'art (peintures, sculptures...). Des sommes importantes étaient dépensées par les corporations les plus riches pour posséder la plus belle chapelle de la ville ! Les anciennes églises de Fribourg, par exemple, conservent encore des autels de corporations.

Un fort *sentiment d'appartenance\** à la corporation était insauré et cultivé, dès l'enfance, dans les ateliers et les rassemblements religieux, puis plus tard dans l'auberge de la corporation ou lors d'exercices de lutte contre les incendies ou de défense militaire (tir, par exemple). Des *rites initiatiques\** marquaient le passage de l'état d'apprenti à celui de *compagnon\**, puis de *maître artisan\**. Il en reste quelques-uns de nos jours, comme le «baptême» (= plongée) des nouveaux *typographes\** dans la fontaine la plus proche...

Les corporations ont été combattues lors des révolutions de 1798 et de 1830, en raison de leur entêtement à se protéger de la concurrence venant d'ailleurs. Elles se sont maintenues, dans certaines villes en Suisse alémanique (Zurich, Berne, Bâle, Zoug...) et prennent aujourd'hui la forme de sociétés amicales, de bienfaisance ou de *prestige\**.

**Sources :** d'après Jean-Luc WERMEILLE, dans la revue *Paroisses Vivantes*, mai 2011

### **Lexique :**

**défendre ses intérêts** = défendre ce qui est important pour soi (ici, pour la corporation)

**un compagnon** = celui qui n'était plus apprenti et pas encore maître, dans une corporation

**des normes de qualité** = des critères, des indications qui précisent ce qui fait qu'un objet est de qualité

**vouer un culte à...** = rendre un hommage à...

**un sentiment d'appartenance** = la capacité de sentir que l'on fait partie d'un groupe, d'une société, d'une corporation

**un rite initiatique** = une cérémonie, un rituel où l'on fait accéder une personne à un nouveau rang, dans un nouveau clan ou groupe

**un maître artisan** = un artisan qualifié pour diriger un atelier, une entreprise

**un typographe** = personne qui exerce un métier de l'imprimerie

**le prestige** = l'importance en ce qui concerne la haute société